



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120247

VILLA PEROCHON - REHABILITATION - APPROBATION DES LOTS 2, 7
ET 9 DES MARCHES DE TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**VILLA PEROCHON - REHABILITATION - APPROBATION DES LOTS
2, 7 ET 9 DES MARCHES DE TRAVAUX**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Villa Pérochon a été léguée en 2002 par donation à la Ville de Niort, afin que le lieu soit affecté à des activités culturelles.

Par décision L 2122-22 de Madame le Maire, en date du 24 juin 2011, le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Villa Pérochon en un Centre d'art contemporain a été attribué au Cabinet d'architecture BEAUDOUIN - ENGEL.

Le Conseil municipal lors de ses séances du :

- 20 juin 2011, a approuvé le plan de financement de l'opération « Villa Pérochon » ;
- 19 septembre 2011, a autorisé le dépôt des dossiers de permis de démolir et de construire pour les travaux de réhabilitation de la maison d'habitation ;
- 16 janvier 2012, a approuvé le Dossier de Consultation des Entreprises des marchés de travaux, ainsi que les estimations de chacun des dix lots de l'opération.

La Commission des marchés réunie le 26 mars 2012 a relevé, notamment, les éléments suivants :

- les offres des lots 2, 7 et 9 sont supérieures aux estimations ;
- l'ensemble des lots révèle une enveloppe prévisionnelle de travaux de 530 717,56 € HT pour une estimation de 540 000,00 € HT.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de travaux des lots suivants :

Lots	Intitulés	Entreprise attributaire	Estimation des montants en € HT	Montant du marché en € HT	Montant du marché en € TTC
2	VRD – Espaces verts	BOISLIVEAU	60 000,00	83 873,07	100 312,19
7	Peinture	ARMONIE DECO	6 750,00	7 466,60	8 930,05
9	Plomberie – Chauffage – Ventilation	BRUNET	53 000,00	62 691,68	74 979,25

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ces marchés de travaux.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL